

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELMAR AGGLOMERATION

SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Exercice 2025

Décret n° 95-635 du 6 Mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

Décret n° 2015-1820 du 20 Décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement



Sommaire

1.Présentation générale du service	3
1.1.Nature du service délégué	3
1.2.Constitution et gestion du service	4
1.3.Renseignements sur le délégataire	4
2.Indicateurs techniques	4
2.1.Compteurs en service	4
2.2.Inventaire des ouvrages et des installations	4
2.3.Réseaux.....	8
2.4.Branchements neufs créés dans l'année	8
2.5.Bilan qualité.....	8
2.6.Bilan d'activité	11
3.Indicateurs de performance	15
4.Indicateurs financiers.....	18
4.1.Tarifs.....	18
4.2.Compte rendu financier de l'exploitant.....	19
5.Travaux réalisés et programmés	20
5.1.Travaux réalisés par SAUR.....	20
5.2.Principaux travaux engagés par Montélimar Agglomération	26

1. Présentation générale du service

1.1. Nature du service délégué

La communauté d'agglomération MONTELMAR AGGLOMERATION, ci-après dénommée la Collectivité, exerce la compétence de production et de distribution d'eau potable de son territoire.

Par une délibération en date du 29 mars 2023, la Collectivité a approuvé le principe du recours à la concession de service public pour l'exploitation de son service public de production et de distribution d'eau potable sur le périmètre d'exploitation constituées des communes de : Allan, Ancône, Châteauneuf-du-Rhone, Montélimar et Portes-en-Valdaine.

Par une délibération en date du 12 juin 2024, la Collectivité a confié par contrat de concession l'exploitation du service public de production et de distribution d'eau potable sur les 5 communes à la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR).

Ce contrat a pris effet le 01 janvier 2025 pour s'achever le 31 décembre 2030, soit pour une durée de 6 ans.



1.2. Constitution et gestion du service

Nombre d'abonnés : **20 281**

Nombre de branchements : **20 281**

Nombre de m³ consommés : **2 685 085 m³**

Nombre de kilomètres de réseau y compris linéaire des branchements : **459,926 km**

Nombre d'ouvrages de prélèvement : **13**

Nombre de stations de production : **9**

Nombre d'ouvrages de stockage : **28, soit 17 512 m³ de stockage**

Nombre de stations de surpression : **4**

1.3. Renseignements sur le délégataire

SAUR France, Région CENTRE EST,
450 Allée des Hêtres
69 578 LIMONEST CEDEX

SAUR FRANCE, Centre de MONTELMAR,
Chemin de la Fonderie
BP137
26 216 MONTELMAR CEDEX

2. Indicateurs techniques

2.1. Compteurs en service

20 281 compteurs dont 1 540 ont été renouvelés sur l'année 2025.

2.2. Inventaire des ouvrages et des installations

	ALLAN	ANCÔNE	CHÂTEAUNEUF -DU-RHÔNE	PORTES-EN- VALDAINE	MONTELMAR
Production	3 sources: Biscarat, Chaînette et Fracontal Nord et Sud		Captage Puits de l'Île	5 sources: Julie, Pissoulière- Roinac, Rozai, Toscan et Citadelle	Captage de La Tour (La Bâtie- Rolland), Captage de La Laupie, Captage de La Dame
Stockage	-5 réservoirs: Les Pré-Neufs, Vieil Allan, Le Sastre, Chanteperdrix et Le Morginas -2 surpresseurs Pré-Neufs et Canteperdrix -1 accélérateur		-2 réservoirs: Route de Donzère et Navon -2 surpresseurs: Lacroix et Boudevin + bâche	-2 réservoirs: Village et Citadelle	-14 réservoirs de distribution -2 surpresseurs
Distribution	1028 abonnés	688 abonnés	1331 abonnés	259 abonnés	16975 abonnés

Les ressources ou ouvrages de prélèvement d'eaux brutes

Nom de l'ouvrage de prélèvement	Type d'ouvrage	Année de mise en service	Débit autorisé en m³/h	Date du rapport hydrologique	Date avis du CDC ou CSHPF	Date arrêté préfectoral	Installation alimentée par l'ouvrage	Commune
SOURCE DE BISCARAT	MODÈLE SOURCE	-	400 m³/j	-	-	26/08/1999	CAPTAGE BISCARAT - ALLAN	ALLAN
SOURCE CHAINETTE	MODÈLE SOURCE	-	12 m³/j	-	-	13/09/1994	SOURCE CHAINETTE - ALLAN	ALLAN
SOURCE FRACONTAL NORD	MODÈLE SOURCE	-	NC	-	-	16/03/1990	SOURCE FRACONTAL NORD - ALLAN	ALLAN
SOURCE FRACONTAL SUD	MODÈLE SOURCE	-	NC	-	-	16/03/1990	SOURCE FRACONTAL SUD - ALLAN	ALLAN
PUITS DE L'ÎLE	MODÈLE FORAGE - PUIITS	1955	90 m³/h	-	-	04/04/2005	CAPTAGE - CHATEAUNEUF DU RHONE	CHATEAUNEUF-DU-RHONE
CAPTAGE DE LA BATIE	MODÈLE SOURCE	1966	130 m³/h	06-07-1981	23-07-1992	06-06-1995	SOURCE - LA BATIE ROLLAND	LA BATIE-ROLLAND
CAPTAGE DE LA LAUPIE	MODÈLE SOURCE	1966	250 m³/h	06-07-1981	23-07-1992	13-07-1995	SOURCE DE LA LAUPIE	LA LAUPIE
PUITS DE LA DAME NORD	MODÈLE FORAGE - PUIITS	1976	1000 m³/h	10-03-1995	16-12-1992	10-11-1995	POMPAGE DE LA DAME - MONTELMAR	MONTELMAR
PUITS DE LA DAME SUD	MODÈLE FORAGE - PUIITS	1976	1000 m³/h	10-03-1995	16-12-1992	10-11-1995	POMPAGE DE LA DAME - MONTELMAR	MONTELMAR
CAPTAGE CITADELLE	MODÈLE SOURCE	1980	TOTALITÉ	-	-	02/11/1994	CAPTAGE DE LA CITADELLE - PORTES EN VALDAINE	PORTES-EN-VALDAINE
CAPTAGE JULIE	MODÈLE SOURCE	2002	10 m³/h	-	-	30/11/2009	CAPTAGE JULIE - PORTES EN VALDAINE	PORTES-EN-VALDAINE
CAPTAGE PISSOULIÈRE - ROINAC	MODÈLE SOURCE	1980	TOTALITÉ	-	-	02/11/1994	CAPTAGE PISSOULIÈRE - ROINAC - PORTES EN VALDAINE	PORTES-EN-VALDAINE
CAPTAGE DE ROZAI	MODÈLE SOURCE	1981	-	-	-	02/11/1994	CAPTAGE ROZAI - PORTES EN VALDAINE	PORTES-EN-VALDAINE

Les installations de production

Libellé	Année de mise en service	Capacité nominale	Télesurveillance	Groupe électrogène	Commune
Pompage de La Dame - MONTELIMAR	1976	1000 m³/h	Oui	Non	MONTELIMAR
Réservoir de Gery – (la Tour) MONTELIMAR	1966	130 m³/h	Oui	Non	MONTELIMAR
Station de Pompage Port Vieux - CHATEAUNEUF DU RHONE	1955	90 m³/h	Oui	Non	CHATEAUNEUF-DU-RHONE
La Laupie Station de traitement de Villeneuve - MONTELIMAR	-	-	Oui	Non	MONTELIMAR
Source de Biscarat – Local de Beauvoir - ALLAN	-	-	Oui	Non	ALLAN
Sources de Fracontal – compteur de sectorisation - ALLAN	-	-	Non	Non	ALLAN
Source de la Chainette – compteur de sectorisation - ALLAN	-	-	Non	Non	ALLAN
Réservoir Village – Portes en Valdaïne	1960	-	Oui	Non	PORTE EN VALDAÏNE
Réservoir Citadelle – Portes en Valdaïne	-	-	Non	Non	PORTE EN VALDAÏNE

Les ouvrages de stockage

Châteaux d'eau et réservoirs :

Libellé	Capacité stockage	Cote trop plein	Cote radier	Cote sol	Télesurveillance	Commune
Cuve 1 - Prés Neuf	250 m³	194	-	190	Oui	ALLAN
Cuve 2 - Prés Neuf	250 m³	194	-	190	Oui	ALLAN
Cuve Chantepedrix	200 m³	234	-	230	Oui	ALLAN
Cuve Sastre	200 m³	225	-	221	Oui	ALLAN
Cuve Vieux Village	300 m³	251	-	248	Non	ALLAN
Morgins – cuve droite	15 m³	147	-	345	Oui	ALLAN
Morgins – cuve gauche	15 m³	147	-	345	Oui	ALLAN
Cuve Droite - Route de Donzère	500 m³	123,8	-	120	Oui	CHATEAUNEUF-DU-RHONE
Cuve Gauche - Route de Donzère	500 m³	123,8	-	120	Oui	CHATEAUNEUF-DU-RHONE
Cuve Navon	20 m³	216,3	-	214	Oui	CHATEAUNEUF-DU-RHONE
Chateau La Biolle	800 m³	187	179	0	Oui	MONTELIMAR
Cuve 1 Catalins	2000 m³	138,5	134,5	135	Oui	MONTELIMAR
Cuve 1 La Gardette	500 m³	200	195,2	198	Oui	MONTELIMAR

Cuve 2 Catalins	2000 m³	138,5	134,5	135	Oui	MONTELIMAR
Cuve 2 La Gardette	500 m³	200	195,2	198	Oui	MONTELIMAR
Cuve 3 La Gardette	500 m³	200	195,2	198	Oui	MONTELIMAR
Cuve 750 m3 ancienne cuve	750 m³	111,5	109	0	Oui	MONTELIMAR
Cuve Est 1500 m3	1500 m³	111,5	109	0	Oui	MONTELIMAR
Cuve Ouest 2500 m3	2500 m³	111,5	107	0	Oui	MONTELIMAR
Réservoir droit	400 m³	111,2	109,2	110	Oui	MONTELIMAR
Réservoir gauche	400 m³	111,2	109,2	110	Oui	MONTELIMAR
Réservoir L'Hôpital	600 m³	0	0	0	Oui	MONTELIMAR
Réservoir Maubec	2000 m³	129	125	127	Oui	MONTELIMAR
Cuve Citadelle	5 m³	282	281	283	Non	PORTES-EN-VALDAINE
Cuve Village 1	300 m³	-	-	262	Oui	PORTES-EN-VALDAINE
Cuve Village 2	200 m³	-	-	262	Non	PORTES-EN-VALDAINE

Bâches de reprise et bâches de surpression :

Nom de la bâche	Capacité de stockage	Télesurveillance	Commune	Type
Bâche Redondon	300 m³	Oui	MONTELIMAR	Bâche de surpression
Bâche Boudevin	7 m³	Oui	CHATEAUNEUF DU RHONE	Bâche de surpression

Les installations de surpression

Désignation	Commune	Année de mise en service	Débit nominal	Télesurveillance	Groupe électrogène
Station de reprise Boudevin - CHATEAUNEUF DU RHONE	CHATEAUNEUF-DU-RHONE	1955	5.8 m3/h	Oui	Non
Station de Reprise de la Croix - CHATEAUNEUF DU RHONE	CHATEAUNEUF-DU-RHONE	1980	5 m3/h	Oui	Non
Station de reprise de Bois de Laud - Catalin - MONTELIMAR	MONTELIMAR	1974	150 m3/h	Oui	Non
Station de reprise de Redondon - MONTELIMAR	MONTELIMAR	1976	200 m3/h	Oui	Non

2.3. Réseaux

Le réseau de distribution comprend des conduites de transport, dites *feeders*, dont le diamètre dépasse généralement 300 mm, ainsi que des conduites de distribution.

➔ Réseau en mètres linéaires hors branchements : **459 926,19 ml**

2.4. Branchements neufs créés dans l'année

En 2025, **274 branchements neufs** ont été réalisés.

2.5. Bilan qualité

➔ **PFAS (PER- et PolyFluoroAlkyl Substances)**

L'ARS a démarré les campagnes de recherche des PFAS sur les ressources de :

- Le captage de La Dame (Montélimar)
- Le captage de La Laupie (Montélimar)
- Puits de l'Île (Châteauneuf-du-Rhône)

A ce jour, aucun dépassement n'a été constaté.

➔ **Captage prioritaire : Source de La Bâtie-Rolland (Source La Tour)**

Le captage de la Tour est situé chemin du Vermonon sur la commune de la Bâtie-Rolland. Cette ressource n'a pas été mobilisée en 2025.

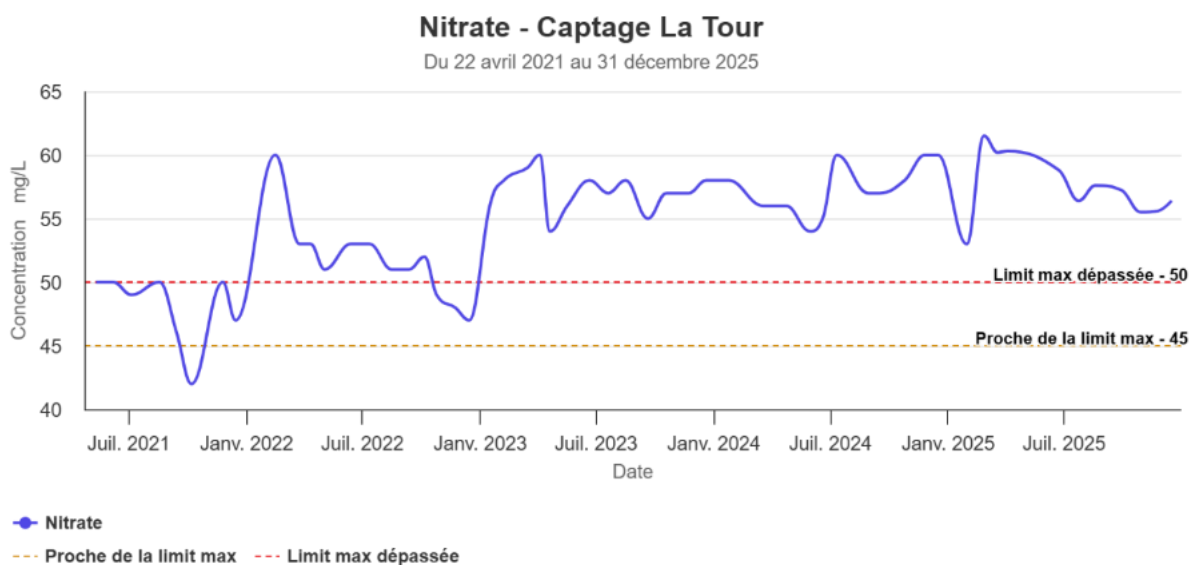


Le captage de la Tour a été identifié comme étant prioritaire depuis 2010 dans le SDAGE Rhône Méditerranée Corse du fait de pollutions en nitrates. Il a bénéficié d'un plan d'actions mis en œuvre de 2020 à 2024. En 2025, l'animation du captage a été assurée par 2 prestataires (l'ADAF et AM Formaconseil). Voici leurs actions :

- Actions menées par l'ADAF :
 - Organisation et animation de rencontres techniques sur l'implantation de couverts d'été et d'hiver (choix des espèces, introduction dans la rotation, techniques d'implantation et de destruction...) et sur l'impact du Maraîchage Sol Vivant (MSV) sur la santé des sols
 - Journée de taille de formation des arbres agroforestiers ouvert aux agriculteurs
 - Mise en place d'essais « supports » sur les couverts et les techniques de réduction du travail du sol
- Actions menées par AM FORMA CONSEIL :
 - Passage de drone mi-décembre pour plusieurs agriculteurs de l'AAC du captage
 - Bilan prévisionnel azoté et suivi des parcelles : réduction usage nitrates.

° Nitrates :

La teneur en nitrates reste stable en 2025 entre 53 et 61 mg/L. (rappel de la norme : 50 mg/l). On notera une baisse du taux de nitrates de février à décembre 2025.



Les concentrations de pesticides présentes depuis quelques années (bentazone, métolachlore ESA, et chlorothalonil R47171) demeurent globalement faibles en 2025.

→ L'EAU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION

Synthèse des analyses sur l'eau point de mise en distribution :

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)	Nombre d'échantillons conformes (Exploitant)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	28	28	100	12	11**	91,6
Physico-chimique	28	27*	96.4	12	12	100
Nombre total d'échantillons	28	28	96.4	12	11	91.6

Détail des non-conformités sur l'eau point de mise en distribution :

Paramètres	Origine de l'analyse	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
*Turbidité Formazine Néphélométrique	ARS	07/03/25	Réservoir Village 1 - PORTES EN VALDAINE	NFU	1	1,1	PPE - Réservoir Principal UV
**Escherichia coli (E. coli)	SAUR	04/12/25	Réservoir de Citadelle - PORTES EN VALDAINE	N/100 ml	0	4	PPE - Réservoir CITADELLE

Commentaire sur l'eau de mis en distribution :

**Non-conformité du 07/03/2025 : le dépassement de la turbidité fait suite à de fortes pluies sans entrainer de non-conformité bactériologique.*

***Non-conformité du 04/12/2025 : Ressource non désinfectée en 2025 et vulnérable aux contaminations bactériologiques.*

A noter qu'une chloration du réservoir de Portes-en-Valdaine a été validée (mise en service mars 2026) pour s'assurer d'une conformité réglementaire de distribution.

→ L'EAU DISTRIBUEE

Synthèse des analyses sur l'eau distribuée :

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)	Nombre d'échantillons conformes (Exploitant)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	91	89*	97.8	68	68	100
Physico-chimique	91	91	100	60	60	100
Nombre total d'échantillons	91	91	100	68	68	100

Détail des non-conformités sur l'eau distribuée :

**Non-conformité du 22/10/2025 : 2 non-conformités sur Portes-en-Valdaine (UDI Village et UDI Citadelle). En parallèle, une chloration choc sur les deux ouvrages a été réalisée.*

2.6. Bilan d'activité

CHIFFRES CLES – MONTELMAR AGGLOMERATION

Volumes	2025
Volumes produits sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	3 537 410
Volumes importés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	0
Volumes exportés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	0
Volumes distribués sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	3 537 410
Volumes consommés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	2 685 085
Patrimoine	2025
Linéaire de réseaux (km)	459,926
Nombre de branchements	20 281
Indices clés	2025
Rendement de réseau (%)	81,1%
Indice Linéaire de Consommation (m³/km/jour)	17,09
Indice Linéaire de Perte (m³/km/jour)	3,98
Indice Linéaire de Volumes Non Comptés (m³/km/jour)	5,08
Qualité de l'eau (ARS)	2025
Nombre d'analyses bactériologiques réalisées	137
Taux d'analyses bactériologiques conformes (%)	98,5%
Nombre d'analyses physico-chimiques réalisées	137
Taux d'analyses physico-chimiques conformes (%)	99,3%
Interventions	2025
Nombre de fuites sur conduites réparées	29
Nombre de fuites sur branchements réparées	22

*Commune de ALLAN :

Volumes produits sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	96 723
Volumes importés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	55 329
Volumes exportés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	-
Volumes distribués sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	161 868
Volumes consommés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	114 104
Nombre de branchement	1 028
Linéaire de réseaux (km)	62,05
Rendement de réseau (%)	72 %
Indice Linéaire de Consommation (m³/km/jour)	5,14
Indice Linéaire de Perte (m³/km/jour)	2
Indice Linéaire de Volumes Non Comptés (m³/km/jour)	2,11
Prix de l'eau au 1 ^{er} janvier de l'année suivante pour une facture de 120 m³ (€ TTC / m³)	1.94

***Commune de Ancône :**

Volumes produits sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	-
Volumes importés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	56 680
Volumes exportés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	-
Volumes distribués sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	56 680
Volumes consommés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	50 312
Nombre de branchements	688
Linéaire de réseaux (km)	8,82
Rendement de réseau (%)	88,84 %
Indice Linéaire de Consommation (m³/km/jour)	15,64
Indice Linéaire de Perte (m³/km/jour)	1,96
Indice Linéaire de Volumes Non Comptés (m³/km/jour)	1,98
Prix de l'eau au 1 ^{er} janvier de l'année suivante pour une facture de 120 m³ (€ TTC / m³)	1.6

***Commune de Châteauneuf-du-Rhône :**

Volumes produits sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	263 092
Volumes importés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	35 180
Volumes exportés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	-
Volumes distribués sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	298 272
Volumes consommés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	177 870
Nombre de branchements	1 331
Linéaire de réseaux (km)	41,953
Rendement de réseau (%)	60,65 %
Indice Linéaire de Consommation (m³/km/jour)	11,81
Indice Linéaire de Perte (m³/km/jour)	7,66
Indice Linéaire de Volumes Non Comptés (m³/km/jour)	7,86
Prix de l'eau au 1 ^{er} janvier de l'année suivante pour une facture de 120 m³ (€ TTC / m³)	1.83

***Commune de Montélimar :**

Volumes produits sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	3 160 675
Volumes importés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	-
Volumes exportés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	152 333
Volumes distribués sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	3 008 342
Volumes consommés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	2 332 640
Nombre de branchements	16 975
Linéaire de réseaux (km)	322,71
Rendement de réseau (%)	84,13 %
Indice Linéaire de Consommation (m³/km/jour)	22,57
Indice Linéaire de Perte (m³/km/jour)	4,25
Indice Linéaire de Volumes Non Comptés (m³/km/jour)	5,73
Prix de l'eau au 1 ^{er} janvier de l'année suivante pour une facture de 120 m³ (€ TTC / m³)	1.6

*Commune de Portes-en-Valdaine :

Volumes produits sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	42 283
Volumes importés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	-
Volumes exportés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	-
Volumes distribués sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	42 283
Volumes consommés sur la période de relèvement ramenés à 365 jours (m³)	24 578
Nombre de branchements	259
Linéaire de réseaux (km)	24,39
Rendement de réseau (%)	59,23%
Indice Linéaire de Consommation (m³/km/jour)	2,81
Indice Linéaire de Perte (m³/km/jour)	1,93
Indice Linéaire de Volumes Non Comptés (m³/km/jour)	1,99
Prix de l'eau au 1 ^{er} janvier de l'année suivante pour une facture de 120 m³ (€ TTC / m³)	2.11

*L'indice Linéaire de Consommation (ILC) permet d'évaluer la conformité du rendement de réseau par rapport au décret du 27 janvier 2012 sur les rendements. Il évalue, en les rapportant à la longueur de canalisation, les volumes consommés, de service et exportés. Le calcul de l'ILC s'effectue selon la formule :

$ILC = (\text{volume comptabilisé} + \text{volume consommé sans comptage} + \text{volume de service} + \text{volume exporté}) / \text{longueur réseau (hors branchements)} / 365 \text{ ou } 366 \text{ jours}$

*L'Indice Linéaire de Perte (ILP) permet d'estimer le volume d'eau moyen perdu par jour pour 1km de réseau. Il évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations, les pertes par fuites sur le réseau de distribution. Le calcul de l'ILP s'effectue selon la formule :

$ILP = (\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé}) / \text{longueur réseau desserte} / 365 \text{ ou } 366 \text{ jours}$

*L'indice linéaire des volumes non comptés correspond aux volumes non comptés dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m³/km/jour. Les volumes non comptés sont la différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés comptabilisés.

*La synthèse des volumes :

Les volumes présentés dans les sections ci-dessous sont extrapolés sur la période de relèvement de 362 jours et ramenés sur 365 jours afin de répondre aux exigences du décret de décembre 2023.

Synthèse des volumes (m³) transitant dans le réseau	2025
Volumes produits	3 537 410
Volumes importés	0
Volumes exportés	0
Volumes mis en distribution	3 537 410
Volumes consommés comptabilisés hors VEG	2 685 085

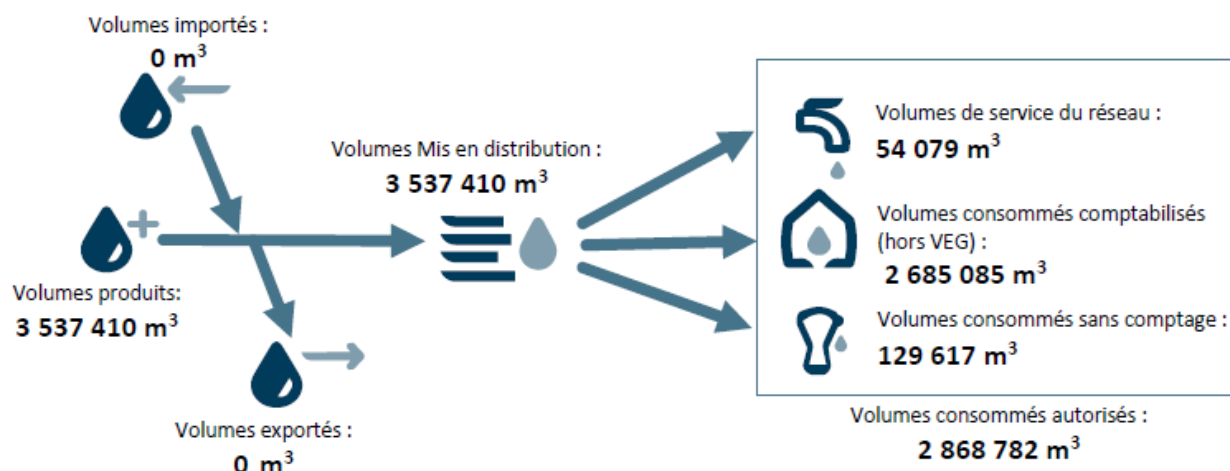
*Les volumes produits sont les volumes issus des ouvrages du service et introduits dans le réseau de distribution.

*Les volumes importés sont les volumes d'eau en provenance d'un service d'eau extérieur.

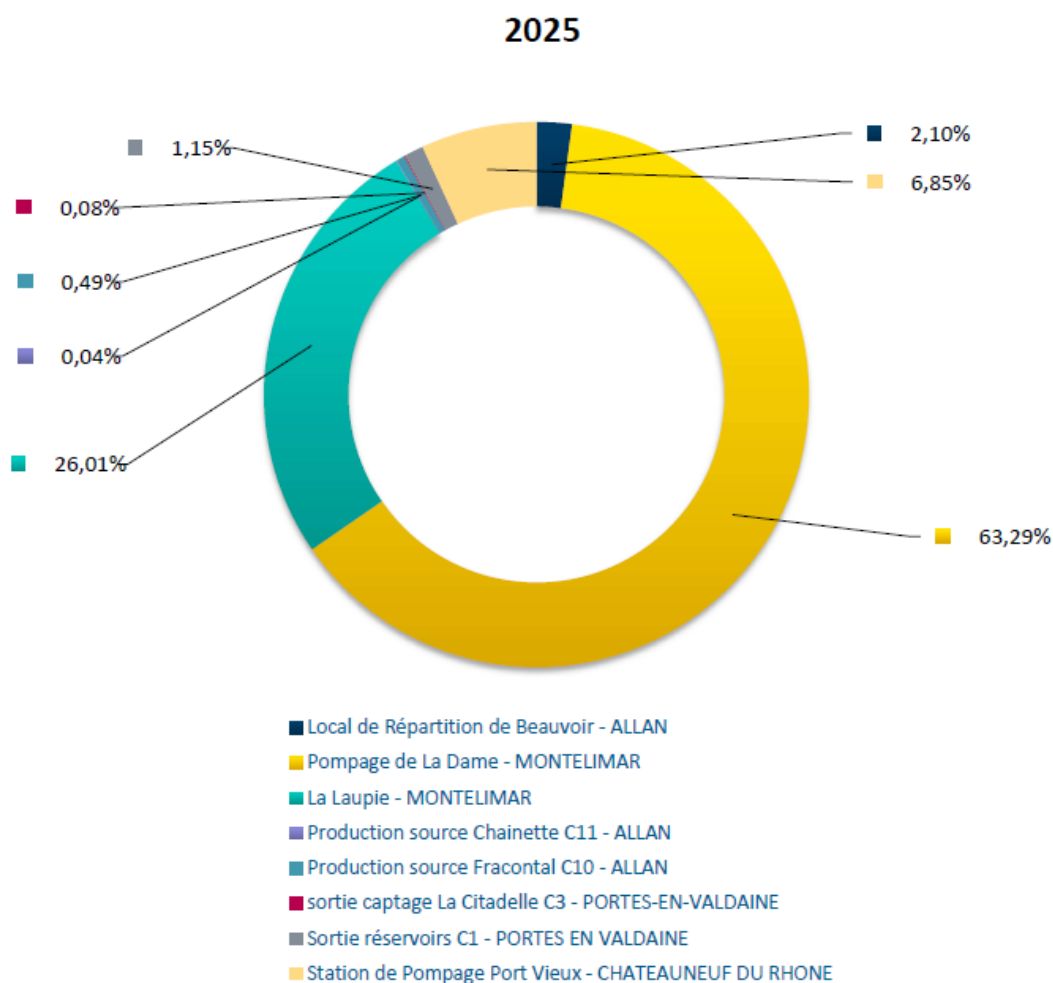
*Les volumes exportés sont des volumes d'eau livrés à un service d'eau extérieur.

*Les volumes mis en distribution correspondent à la somme des volumes produits et importés, auxquels on soustrait les volumes exportés.

**Les volumes consommés autorisés sont la somme des volumes consommés comptabilisés hors vente en gros sur 365 jours, des volumes sans comptage (essai de poteaux d'incendie, arrosage, ...) et des volumes de service du réseau (purges, nettoyage de réservoirs, ...).*



**Taux de production d'eau par ouvrage :*



****Les rendements du réseau :***

Le rendement primaire correspond au ratio des volumes consommés autorisés sur les volumes mis en distribution.

Le rendement IDM (Indicateur Du Maire) correspond au ratio des volumes d'eau consommés autorisés sur les volumes mis en distribution.

	2025
Rendement primaire en %	75.90%
Rendement IDM en %	81.10%

Le vieillissement du réseau est l'un des principaux facteurs de dégradation du réseau.

Appréciation du réseau à partir des Indices Linéaires de Perte (ILP) et de Consommation (ILC)

- L'ILP représente **3,98 m3/km/jour**. Il correspond aux volumes perdus par jour et par kilomètre de réseau. Il permet de quantifier, par kilomètre de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés et de mesurer la performance du réseau en fonction de sa nature.
- L'ILC représente **17,09 m3/km/jour**. Il représente le ratio des volumes consommés autorisés et des volumes exportés par kilomètre réseau. Il est utilisé pour évaluer la conformité du rendement du réseau.

3.Les indicateurs de performance

Les indicateurs du Maire (IDM) issus du décret n°2007-675 et de l'arrêté du 02 mai 2007

QUALITE DE L'EAU		
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements d'eau distribuée effectués dans le cadre du contrôle sanitaire par rapport aux normes de qualité microbiologique	P102.1 : Taux de conformité des prélèvements d'eau distribuée effectués dans le cadre du contrôle sanitaire par rapport aux normes de qualité pour les paramètres physico-chimiques	Somme des volumes consommés comptabilisés et des volumes vendus en gros
98,5%	99,2%	2 685 085 m ³
Pourcentage de prélèvements conformes, réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, conformément à l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugé conforme selon la réglementation en vigueur.	Pourcentage de prélèvements conformes, réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, conformément à l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugé conforme selon la réglementation en vigueur.	Volumes sur la période de relève ramenés à 365 jours.

PERFORMANCE DE RESEAU			
P104.3 : Rendement du réseau de distribution	Somme des volumes produits et des volumes importés	P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Volumes prélevés dans le milieu naturel
81,1%	3 537 410 m ³	62%	3 618 858 m ³
Voir le détail du calcul de l'indicateur dans la section dédiée.	Volumes sur la période de relève ramenés à 365 jours. Données de consolidation.	Niveau d'avancement (%) de l'ensemble des démarches administratives et opérationnelles visant à protéger le ou les points de prélèvement situés dans l'environnement naturel	<u>Donnée fournie à titre indicatif</u> Les volumes prélevés sont ceux issus des exhaures. Volumes sur l'année civile

PERFORMANCE DE RESEAU			
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	VP.140 Total de la longueur des canalisations renouvelées au cours des cinq dernières années	VP.077 Longueur totale du réseau de distribution au 31/12	P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
0,39%*	1,836 km**	459,926 km	97/120
Rapport de la longueur de réseau (à l'exclusion des branchements) renouvelée au cours des cinq dernières années par rapport à la longueur totale du réseau de distribution.	Données de consolidation de l'indicateur P107.2.	Données de consolidation de l'indicateur P107.2.	Voir le détail du calcul de l'indicateur dans la section dédiée.

*Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable sur l'année 2025.

** Total des travaux réalisés par Montélimar Agglomération en 2025.

PERFORMANCE DE RESEAU		
P106.3 : Indice linéaire des pertes d'eau sur le réseau	P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	P110.3 : Indice linéaire de consommation
3,98 m ³ /km/j	5,08 m ³ /km/j	17,09 m ³ /km/j
L'indice linéaire des pertes en réseau évalue les pertes dues aux fuites sur le réseau de distribution. Ces pertes d'eau comprennent à la fois les pertes apparentes (telles que des volumes détournés et des problèmes de comptage) et les pertes réelles (comme les fuites dans les canalisations, sur le réseau, et au niveau des réservoirs).	L'indice linéaire des volumes non comptés évalue la somme des pertes dues aux fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne sont pas mesurés.	L'Indice linéaire de consommation évalue la quantité d'eau consommée par kilomètre de réseau. Il est utilisé pour évaluer si le rendement du réseau satisfait aux exigences du décret du 27 janvier 2012 en matière de conformité.

SERVICE A L'USAGER		
D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m ³ pour 120 m ³ au 01/01/ N+1	D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m ³ pour 120 m ³ au 01/01/ N	D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable
1,6€*	1,64€*	48 563 habitants
Le détail du prix de l'eau se trouve dans le chapitre dédié.	Le détail du prix de l'eau se trouve dans le chapitre dédié.	Donnée de consolidation de l'indicateur D102. Sont considérées le nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Le nombre d'habitant est établis selon les données INSEE.

*Prix pour la commune de Montélimar

SERVICE A L'USAGER		
D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service	P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	P155.1 : Taux des réclamations du service de l'eau potable pour 1 000 abonnés
2 jours	96,29%	1,43 ‰
Temps d'attente maximum contractuel pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel.	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.	Cet indicateur englobe toutes les réclamations écrites de nature diverse concernant le service de l'eau, à l'exception de celles liées aux tarifs pratiqués.

SERVICE A L'USAGER		
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1 000 contrats abonnés	VP.020 Nombre d'interruptions de service non programmées	VP.056 Nombre de contrats abonnés desservis
2,86 ‰	58	20 281 abonnements
	Les coupures prises en compte sont les coupures par suite d'incident sur le réseau sans considération du nombre d'abonnés impactés ou de la cause et les coupures dû à une non-conformité de l'eau distribuée, sans que les abonnés concernés aient été informés à l'avance.	Données de consolidation des indicateurs 151.1 et P155.1.

SERVICE A L'USAGER		
P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	VP.268 Montant des factures impayées au 31/12/2025	Chiffre d'affaires, facturé en 2024 (hors travaux)
0%	129 078,13€ HT	NR
Le taux de factures impayées au 31/12/ 2025 représente la proportion des factures émises au titre de l'année 2024 qui demeurent impayées à la date du 31/12/2025.	Données de consolidation de l'indicateur P154.0. Concerne les factures émises au titre de l'année 2024 qui demeurent impayées à la date du 31/12/2025.	Données de consolidation de l'indicateur P154.0.

SOLIDARITE		
P.109.0 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'eau potable	VP.119 Montants en Euro des abandons de créances	VP.232 Volumes consommés comptabilisés incluant les volumes vendus en gros propre à la consommation
Cet indicateur est calculé automatiquement dans le SISPEA	0€	2 685 085 m ³
Montant des abandons de créances annuels et des montants versés à un fond de solidarité divisé par le volumes consommés facturés.	Données de consolidation de l'indice P.109.0-1.	Volumes sur la période de relèvement ramenés à 365 jours. Données de consolidation de l'indice P.109.0-1.

4. Les indicateurs financiers

4.1. Tarifs

Les tarifs du service, incluant l'abonnement et le prix du mètre cube d'eau, sont fixés par délibération de la Collectivité. Les taxes et redevances applicables sont établies conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur par les organismes publics bénéficiaires.

Tarif de l'Eau potable	Allan	Ancône	Châteauneuf du Rhône	Montélimar	Portes en Valdaire
Abonnement, part Collectivité € HT	33	0	32.7	6,38	53
Abonnement, part SAUR, € HT	11,99	11,99	11,99	11,99	11,99
Consommation, part collectivité € HT	0.7595	0.7178	0.6595	0,6600	0.7595
Consommation, Part SAUR € HT					
De 0 à 50 m ³	0.2153	0.2153	0.2153	0.2153	0.2153
de 51 à 120 m ³	0.2583	0.2583	0.2583	0.2583	0.2583
au-delà de 120 m ³	0.3099	0.3099	0.3099	0.3099	0.3099
Préservation des ressources en eau (AERMC)	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06
Redevance Performance (Agence de l'eau) €HT	0.03	0.03	0.03	0.03	0.03
Redevance Perfo Consommation (Agence de l'eau) €HT	0.39	0.39	0.39	0.39	0.39
TVA	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%
Prix total de l'eau pour 120 m ³ € TTC	234.83	194.74	221.85	194.15	255.93
Soit €TTC/m ³	1.96	1.62	1.85	1.62	2.13

Le mode de tarification comporte 2 parties :

- une partie fixe, appelée également prime fixe ou abonnement, qui couvre la part des frais indépendants de toute consommation (par exemple, maintenance des stations, entretien des réseaux, remplacement des compteurs, ...). Elle est facturée à terme à échoir.

- une partie variable qui correspond à la quantité d'eau consommée et enregistrée par le compteur, multipliée par le prix unitaire du mètre cube ; le prix unitaire variant selon les tranches de consommation. Elle est facturée à terme échu.

Les prélèvements obligatoires pour les organismes publics (Agence de l'Eau) s'appliquent sur la partie variable :

- Redevance sur la consommation d'eau potable
- Redevance prélèvement de la ressource en eau
- Redevance pour performance des réseaux d'eau potable

4.2 Le compte rendu financier de l'exploitant

SAUR
COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION
ANNÉE 2025
(en application du décret du 14 Mars 2005)

GESTION DU SERVICE EAU POTABLE

Région	CENTRE-EST
Centre	AUVERGNE RHONE ALPES
Département	DRÔME
Collectivité	MONTELMAR(CHT NEUF 03) EP

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2025
PRODUITS		4 558,9
Exploitation du service		1 176,7
Collectivités et autres organismes publics		3 006,2
Travaux attribués à titre exclusif		196,1
Produits accessoires		179,9
CHARGES		5 223,7
Personnel		648,8
Energie électrique		124,0
Achat d'eau		0,0
Produits de traitement		19,6
Analyses		17,1
Sous-traitance, matières et fournitures		311,2
Impôts locaux, taxes et redevance contractuelles (1)		11,5
Autres dépenses d'exploitation		302,5
- Télécommunication, poste télégestion		9,2
- Engins et véhicules		97,5
- Informatique		134,6
- Assurance		16,5
- Locaux		26,6
- Divers		18,2
Frais de contrôle		15,0
Contribution des services centraux et recherche		156,7
Collectivités et autres organismes publics		3 006,2
- Part collectivité		2 869,8
- Autres organismes publics		136,4
Charges relatives aux renouvellement		563,8
- Pour garantie de continuité du service		37,9
- Programme contractuel		237,4
- Fonds contractuel		288,1
Charges relatives aux investissements contractuels		17,3
Charges relatives aux compteurs du domaine privé		0,0
Charges relatives investissement du domaine privé		8,8
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux		21,2
RESULTAT AVANT IMPOT		-664,8
Impôt sur les Sociétés (Calcul normatif)		0,0
RESULTAT		-664,8

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

y compris redevance domaniale : département, région, Etat, et redevance d'occupation du domaine public de la Collectivité

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge :

Comprennent : annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

5. Travaux réalisés et programmés

5.1 Travaux réalisés par SAUR

- Les interventions d'exploitation**

Tout au long de l'année, SAUR réalise des opérations sur les installations et le réseau de la collectivité afin d'assurer la bonne distribution de l'eau.

Synthèse du nombre d'interventions par type	2025
Nettoyage des réservoirs	20
Nombre de campagnes de recherche de fuites	216
Linéaires inspectés (ml)	286 636
Nombre de fuites trouvées	111
Réparation de fuites ou de casses sur conduite	29
Réparation de fuites ou de casses sur branchement	22
Interventions d'entretien	97

**Synthèse nettoyage des réservoirs et recherche de fuites :*

	Nettoyage des réservoirs	Recherche de fuites
ALLAN	7	5
ANCÔNE	0	0
CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE	3	13
MONTELMAR	8	197
PORTES EN VALDAINE	2	1
Total	20	216

**Synthèse des fuites/casses réparées sur conduites :*

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
ALLAN	1
CHATEAUNEUF DU RHONE	1
MONTBOUCHER SUR JABRON	1
MONTELMAR	26
PORTES EN VALDAINE	1
Total	29

**Synthèse des fuites/casses réparées sur branchements :*

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
ALLAN	1
ANCONE	5
CHATEAUNEUF DU RHONE	4
MONTELMAR	12
Total	22

**Synthèse des interventions d'entretien des équipements et accessoires sur le réseau :*

Commune	Nature	Nombre d'intervention d'entretien
ALLAN	Manoeuvre de vannes	11
CHATEAUNEUF DU RHONE	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
CHATEAUNEUF DU RHONE	Manoeuvre de vannes	4
MONTELMAR	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	4
MONTELMAR	Entretien / Vérification de ventouses	1
MONTELMAR	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	5
MONTELMAR	Manoeuvre de vannes	59
MONTELMAR	Purge de réseau	7
PORTES EN VALDAINE	Manoeuvre de vannes	4
Total		97

• **Les interventions de maintenance**

Les opérations de maintenance ont pour but de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, un équipement ou du matériel dans un état spécifié, ou de leur restituer les caractéristiques de fonctionnement requises.

Les **interventions d'entretien de niveau 2** correspondent à des travaux de maintenance préventive ou corrective de complexité moyenne (réparations réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements). Ce type d'entretien n'inclut pas les opérations de renouvellement dans le cadre du compte de renouvellement et/ou du programme de renouvellement.

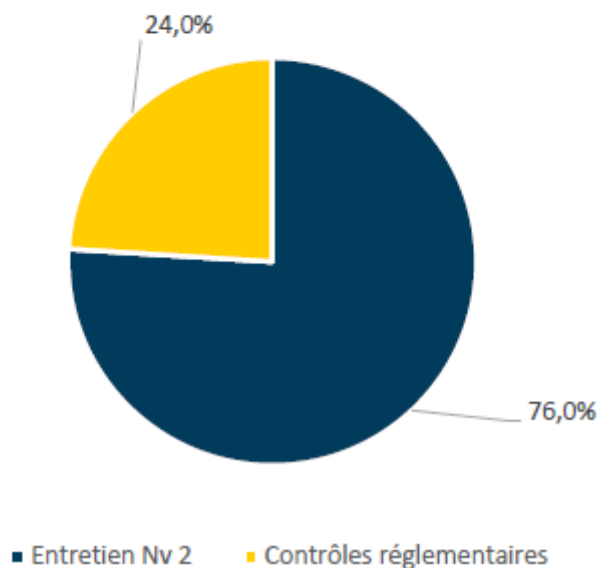
Ces opérations peuvent être de nature :

- curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou une panne
- préventive : opération réalisée pendant le fonctionnement normal d'un équipement pour maintenir ses performances et éviter les pannes.

Les **interventions de contrôle réglementaire** ont pour objectif de vérifier la conformité des installations électriques et des équipements tels que les systèmes de levage et les ballons anti-béliers, dans le but de garantir la sécurité du personnel.

Répartition des interventions de maintenance selon leur type

Nombre d'interventions de maintenance selon leur type	2025
Entretien niveau 2	91
Contrôles réglementaires	29



Répartition des interventions de maintenance selon leur nature curative ou préventive.

Nature	2025
Curatif	89
Préventif	2

**Synthèse des interventions de maintenance 2^{ème} niveau :*

Commune	Curatif	Préventif	Total
ALLAN	9	0	9
CHATEAUNEUF DU RHONE	33	0	33
LA BATIE ROLLAND	2	0	2
LA LAUPIE	3	0	3
MONTÉLIMAR	35	2	37
PORTES EN VALDAINE	7	0	7
Total	89	2	91

• Les opérations de renouvellement

Un programme contractuel de renouvellement correspond à un engagement du délégataire à réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.

*Compte de renouvellement des accessoires réseaux :

Commune	Localisation	Nature des travaux	Montant en € HT
Montélimar	Rue Montant au Châteaux	Renouvellement vanne	3 319.87 €
Montélimar	Chemin de Beauzeret	Renouvellement + création vanne	5 376.13 €
Montélimar	ZA du Meyrol	Renouvellement vanne + remise à la côte	18 053.98 €
Montélimar	Rue d'Alsace	Renouvellement vannes	6 451.68 €
Montélimar	Chemin de la Combe Bernardine	Renouvellements vannes	1 776.42 €
Montélimar	Route de Saint Paul	Renouvellements vanne	4 701.18 €
Montélimar	Rue Marius Moutet	Renouvellement vanne	3 200.59 €
Montélimar	Chemin des Dromettes	Renouvellement vanne	2 898.46 €
Montélimar	Boulevard Gambetta	Renouvellement vanne PI n°119	1 619.31 €
Montélimar	Chemin de Fonjarus	Renouvellement vanne + ventouse	3 040.59 €
Montélimar	Avenue de la Feuillade	Renouvellement vanne	3 331.15 €
TOTAL			53 769.36 €

*Compte de renouvellement branchements :

Détail des renouvellements branchements réalisés pour l'année 2025

Commune	Date	Adresse	Montant en € HT
Montélimar	02/07/2025	Montée du Bouton d'Or	1 845.65 €
Montélimar	-	15 Chemin d'Espoulette	2 533.10 €
Châteauneuf du Rhône	19/08/2025	Dépôt Mairie	1 845.65 €
Châteauneuf du Rhône	20/08/2025	Eglise	1 845.65 €
Montélimar	22/12/2025	58 Chemin de la Dame	2 533.10 €
Montélimar	24/11/2025	79 Chemin de la Dame	2 533.10 €
Montélimar	24/11/2025	99 Chemin de la Dame	2 533.10 €
Montélimar	24/11/2025	105 Chemin de la Dame	1 845.65 €
Montélimar	18/12/2025	14 Chemin du Moulin	1 845.65 €
TOTAL			19 360.65 €

*Compte de renouvellement compteurs :

Compte de renouvellement compteurs :

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Nombre de compteurs	1 171						1 171
Dotation OCR réseau (€)	167 428	167 428	167 428	167 428	167 428	167 428	1 004 568 €
Dotation OCR actualisée (€)	167 428						
Total Renouvellement (€)	156 329						156 329 €
Solde compte de renouvellement (€)	11 100						11 100 €

**Compte fond de travaux :*

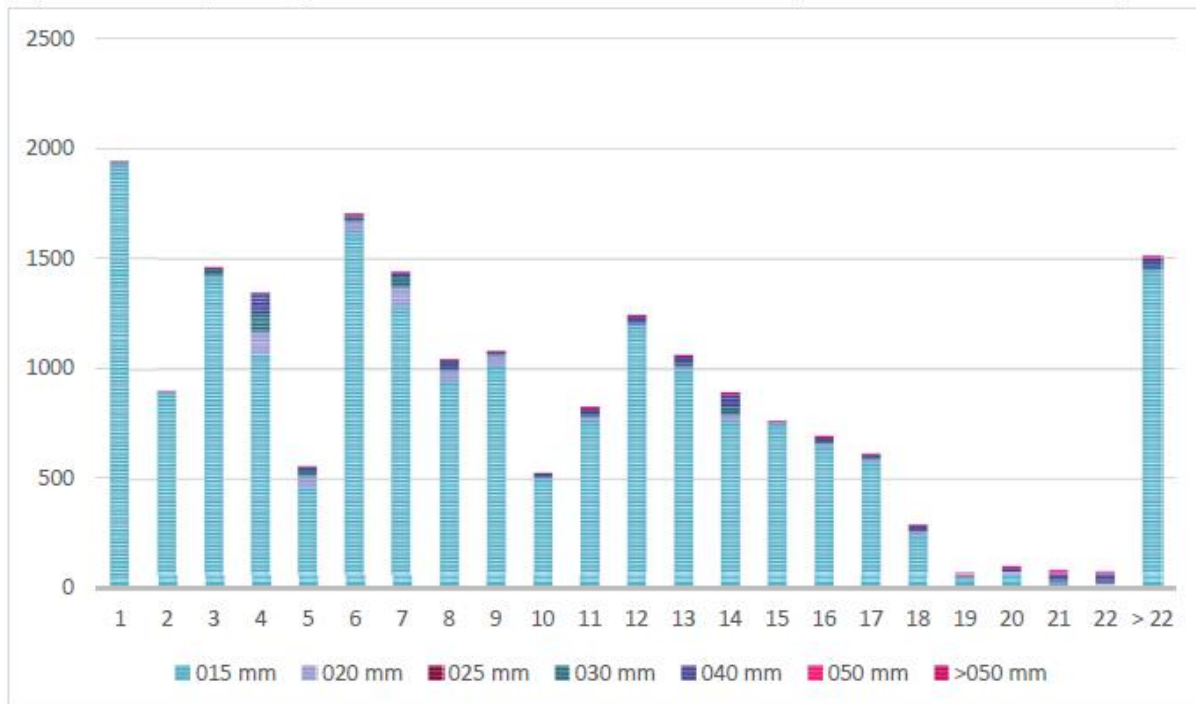
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Dotation Fds de Travaux (€)	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	€
Dotation Fds de Trx actualisée (€)	160 000						
Total Fonds de Travaux (€)	151 349						€
Solde Fonds de Travaux (€)	8 651						€

INTITULE	Mois de réalisation	Montant réalisé
261900-2025-001_RESERVOIR ROUTE DE DONZERE signe.pdf	01/02/2025	5880
261900-2025-002_RESERVOIR VIEUX VILLAGE signe.pdf	04/04/2025	11602,93
261900-2025-004_RESERVOIR PRES_NEUF signe.pdf	01/02/2025	5880
261900-2025-005_POMPAGE PORT VIEUX - MISE EN SECURITE signe.pdf	03/05/2025	2666,65
261900-2025-006_REPRISE DE LA CROIX - MISE EN SECURITE signe.pdf	01/07/2025	1706,66
261900-2025-007_SURPRESSEUR NAVON-MISE EN SECURITE signe.pdf	31/03/2025	5083,46
261900-2025-008_CAPTAGE-MISE EN SECURITE signe.pdf	04/04/2025	6658,68
261900-2025-009_RESERVOIR ROUTE DE DONZERE-MISE EN SECURITE signe.pdf	01/07/2025	15362,88
261900-2025-010_RESERVOIR ROUTE DE DONZERE-FENETRE signe.pdf	11/07/2025	3437,87
261900-2025-011_RESERVOIR PRES NEUF-MISE EN SECURITE-ALLAN signe.pdf	04/07/2025	21707,85
261900-2025-012_RESERVOIR CHANTEPERDRIX-MISE EN SECURITE-ALLAN signe.pdf	07/05/2025	12223,31
261900-2025-013_LOCAL BEAUVOIR-MISE EN SECURITE-ALLAN signe.pdf	07/05/2025	3946,66
261900-2025-014_RESERVOIR SASTRE - MISE EN SECURITE - ALLAN signe.pdf	07/05/2025	13830,64
261900-2025-015_STATION DE POMPAGE DE ADINE - CHLORATION - CHATEAUNEUF.pdf	19/09/2025	6366,33
261900-2025-016_RESERVOIR PRINCIPAL - MISE EN SECURITE - PORT EN VALDAINE signe.pdf	22/09/2025	17306,66
261900-2025-017_RESERVOIR VIEUX VILLAGE - DEPLACEMENT COMPTEUR - ALLAN-2-signé.pdf	23/09/2025	1206,06
261900-2025-018-RE PRES NEUF - DEBITMETRE D'ENTREE - ALLAN -signé.pdf	02/10/2025	2933,33
261900-2025-019-SR REDONDON - DEBITMETRE D'ENTREE - MONTELMAR-signé.pdf	12/09/2025	2933,33
261900-2025-021-REPARTITEUR DE BEAUVOIR- ALLAN-signé.pdf	19/11/2025	3204,51
261900-2025-022_intercoALLAN-SIEBRC-signé.pdf	11/12/2025	7411
		151 348,81 €

***Renouvellement compteurs :**

Il y a au total 20 281 compteurs. 1540 compteurs ont été renouvelés sur l'année 2025.

Répartition des compteurs répertoriés sur le contrat selon le millésime des compteurs et leur diamètre en 2025. :



Nombre de compteurs équipés de la radio relève au 31/12/2025 :

Commune	2025 (au 01/01/2025)	2025 (au 31/12/2025)
ALLAN	0	323
ANCONE	0	338
CHATEAUNEUF DU RHONE	613	643
MONTELMAR	759	1415
PORTES EN VALDAINE	1	7
Total de la collectivité	763	2 726

5.2 Principaux travaux engagés par Montélimar Agglomération

- **Principaux travaux réalisés par Montélimar Agglomération en 2025**

Commune	Travaux	Montant TTC
MONTELMAR	Renouvellement de 27 branchements – Avenue Saint Didier	240 000,00 €
	Travaux AEP Renouvellement – Chemin de Ruty	114 545,59 €
	Travaux AEP Renouvellement – Chemin des Alexis	408 000,00 €
	Travaux AEP Renouvellement – Impasse du Teil	35 000,00 €
	Travaux AEP Renouvellement et Extension – Petit Chemin de Sarda	148 965,53 €
	Travaux AEP Renouvellement – Rue Barnier	390 348,98 €
	Travaux AEP Maillage – Rue Maréchal Leclerc (démarrage 2024)	52 158,00 €
	Travaux AEP Renouvellement – RN102 Route du Teil	600 000,00 €
	Travaux AEP Renouvellement – Rue 4 Alliances	402 000,00 €
	Travaux AEP – Place des Clercs	192 000,00 €
	Travaux AEP – Reprise étanchéité Réservoir des Catalins	36 000,00 €
CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE	Restructuration du réseau d'eau potable en lien avec l'interconnexion de Malataverne	101 282,82 €
PORTES-EN-VALDAINE	Travaux AEP Dévoisement – Chemin du Monier	23 520,12 €
TOTAL=		2 691 663,04 €

- **Principaux travaux 2026**

Commune	Travaux	Montant TTC
MONTELMAR	Travaux AEP – Place Georges Clémenceau (démarrage en 2025)	106 760,48 €
	Travaux AEP – Place Eugénie Cotton (démarrage en 2025)	138 500,05 €
	Travaux AEP – Renouvellement de la conduite Captage La Laupie – Seuil Chanu (démarrage en 2025)	1 600 000,00 €
	Travaux de réhabilitation du Réservoir de Narbonne (démarrage en 2025)	1 559 000,00 €
	Mise en place d'une clôture et de 2 portails d'accès à la station de la Dame (démarrage en 2025)	86 294,55 €
	Chemin des Beaumes (conduite captage la Dame)	1 440 000,00 €
	Avenue de Gaulle	348 000,00 €
ANCÔNE	Chemin de la Digue (renouvellement + branchements plomb)	120 000,00 €
ALLAN	Chemin du Loginas (Maillage réseau)	181 200,00 €
TOTAL=		5 579 755,08 €